



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E148576

VALABLE JUSQU'AU 07/07/2024

ÉDITÉ LE 22/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/06/2013

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 06/02/2023
12 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT NAZAIRE CEDEX 793 408 246

Siret : 793 408 246 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5401218-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 181267529

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 181267529

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : SOILEUX ELECTRICITE CROSSACAISE

32 RUE DU BAS VILLAGE
44160 CROSSAC

Téléphone : 02 40 88 71 76

Portable : 06 51 86 34 13

Fax :

Site Internet : www.sec-electricite.fr

E-mail : g.soileux@sec-electricite.fr

Responsabilité légale :
SOILEUX GUISLAIN GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	13/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/04/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/09/2023
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.